



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 26 juin 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 18 juin 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 58
Nombre de procurations : 22

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Olivier MULLER
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Guillaume RUET	Madame Delphine BLAYA
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Laurent GOBET	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Jean-François DODET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Marien LOVICH	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Christine MARTIN	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Céline RENAUD	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Adrien GUENE
Madame Céline TONOT	Monsieur Bruno DAVID	Madame Noëlle CAMBILLARD
	Madame Laurence GERBET	

Membres absents :

Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Madame Anne PERRIN-LOUVRIER	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Gaston FOUCHERES	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Patrick BAUDEMENT	Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Monsieur Marien LOVICH
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM
	Monsieur Jean-François COURGEY pouvoir à Madame Delphine BLAYA
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Caroline JACQUEMARD
	Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Olivier MULLER
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Madame Catherine VICTOR
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Cyril GAUCHER pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES

OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC

Contrat de partenariat des bus hybrides dijonnais - Rapport annuel d'activité 2024

Vu les articles L.1411-3 du CGCT et L3131-5 du CCP ,

Vu le rapport annuel communiqué par le titulaire du contrat de partenariat (Société des Bus Hybrides Dijonnais) pour le financement, la réalisation, la fourniture et la maintenance partielle de bus hybrides pour la Communauté Urbaine passé avec le Grand Dijon le 31 mai 2012,

Il est précisé que le rapport doit être transmis par le titulaire du contrat dans les quatre mois suivant la période retracée par le rapport. Dijon métropole a reçu le rapport le 25 avril 2025.

Ce rapport comprend des données économiques et comptables :

- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- la liste des opérations de maintenance courantes valorisées effectuées au cours de l'exercice,
- la liste des opérations de Gros Entretien Renouvellement (GER) effectuées sur l'exercice et suivi du compte GER prévu à l'article 13.3.

Sur les comptes au 31 décembre 2024, il n'a été constaté d'impact de la crise sanitaire et économique ni sur le niveau du chiffre d'affaires, ni sur le recouvrement des créances, ni sur la trésorerie.

Un protocole transactionnel permettant de remplacer un bus hybride incendié en 2023 par un autre bus hybride, dans le cadre du PPP, a été signé par Dijon Métropole , Keolis Dijon Multimodalité , SBHD et la société IVECO le 29 Août 2024 .

Il est à rappeler également que la Société Hybride des Autobus Dijonnais est depuis le 1er janvier 2021 contrôlée à 90 % par la Société BIIP et à hauteur de 10% par la Société Iveco France.

Ce rapport comprend également le suivi des indicateurs correspondants :

- aux objectifs de performance prévus au programme fonctionnel,
- à la part d'exécution du contrat confiée à des PME et à des artisans,
- aux pénalités demandées au titulaire du contrat et à celles acquittées par lui.

Quelques indicateurs pour l'année 2024 :

En 2024, les 41 bus hybrides standards ont parcouru en moyenne 57 805 km, contre 51 661 km en moyenne pour les 61 bus hybrides articulés, et ce, depuis le début du contrat.

Les véhicules sont équipés de la nouvelle solution « ultra-caps ».

Il est à noter que la moyenne kilométrique annuelle a augmenté en 2024 sur les deux gammes d'autobus.

Taux de disponibilité mensuel de la chaîne de traction :

Mois	Objectif	Résultat
Access Bus GX 327 véhicule standard	98,00%	99,95%
Access Bus GX 427 véhicule articulé		99,84%

(à noter que les taux étaient de 100 % pour les véhicules standards entre mai et décembre 2024, et de 100 % pour les véhicules articulés à l'exception de mars et de mai à juillet)

Consommation (mesures effectuées selon le protocole d'essai des mesures de consommation) :

Type de matériel	Objectif	Mesuré
Access Bus GX 327	37 litres/100	34,92 litres/100
Access Bus GX 427	45 litres/100	43,59 litres/100

Même si les consommations sont supérieures à 2022, elles restent dans les valeurs d'engagement (+/- 5% des objectifs) et inférieures à celles de 2023 (35,62L/100 et 43,98L/100).

Il est à noter que la baisse concernant le GX 327 Hybride peut être liée à la date d'essai du véhicule, qui devait se dérouler en août comme les précédentes mais a été repoussée à octobre 2024 par Keolis (et donc moins de sollicitation de climatisation).

Enfin, les niveaux d'émissions sonores extérieurs et intérieurs des véhicules n'ont pas pu être réalisés sur le GX 427 Hybride à cause de la pluie, courante à cette saison. Pour les tests ayant pu être effectués, la plupart des résultats statiques comme dynamiques sont en-deçà des engagements, à l'exception des émissions extérieures qui pour la moitié sont supérieures aux valeurs d'engagement.

La part d'exécution confiée à des PME et artisans au 31 décembre 2024, sur l'ensemble de l'exercice, s'élève à 27,4% et 26,5 %, pour un objectif contractuel fixé à 8%.

Le rapport dans son intégralité est joint en annexe.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- de prendre acte de la présentation de ce rapport.

SCRUTIN	POUR : 80	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 22 PROCURATION(S)	